



**rapport
d'activité
2021**

ÉDITION 2022

sommaire

Rapport du conseil d'administration	4
Services plébiscités	8
Témoignages de collaborateurs	10
Rapport RSE	14
Ressources humaines	17
Gouvernance	18
Organisation	22
Comités	24
Commissions	25
Résultats	29
Bilans & comptes	30
Charte ROAM	39



« 1 DON POUR 1 VOTE » : LA MAF S'ENGAGE A VERSER 3 EUROS PAR VOTE AU PROFIT DE LA FONDATION DES ARCHITECTES DE L'URGENCE.

En 2022, la MAF renouvelle son opération « 1 don pour 1 vote » à l'occasion de l'assemblée générale annuelle. L'an passé, l'élan de solidarité avait permis de collecter près de 17 000 euros.

La proximité entre les deux entités ne date pas d'hier, comme le rappelle Patrick Coulombel, directeur général : « Lors de la création de la Fondation, en 2000, il nous semblait évident de contacter la MAF pour nous assurer que notre travail soit durablement profitable aux populations sinistrées. »

Vingt ans plus tard, l'envie d'aller plus loin conduit au lancement d'une opération inédite à l'occasion de l'assemblée générale annuelle 2021, temps fort de la vie mutualiste. Le succès est au rendez-vous : 5 647 adhérents de la MAF, soit 74 % des votants, ont

accepté le principe d'un don de 3 euros, permettant le versement de 16 941 euros à la Fondation.

« Fort de ce succès, nous reconduisons notre soutien aux équipes de la Fondation qui réalisent un travail compliqué sur des théâtres d'opération difficiles », explique

Jean-Claude Martinez, président de la MAF.

Pour Patrick Coulombel, cet élan de générosité est bienvenu et contribue à l'action des équipes de la Fondation sur le terrain : « Face à l'urgence, la solidarité permet de changer les choses. Nous développons des filières locales de reconstruction grâce auxquelles nous parvenons à reconstruire une maison en dur pour toute une famille à des coûts vraiment

très bas. Au Pakistan, cela revient à 700 euros. À Ica Pisco, au Pérou, nous avons réparé des morceaux de villes en bâtissant des maisons à 1 200 euros. »

La plateforme de vote est accessible depuis votre espace adhérent.

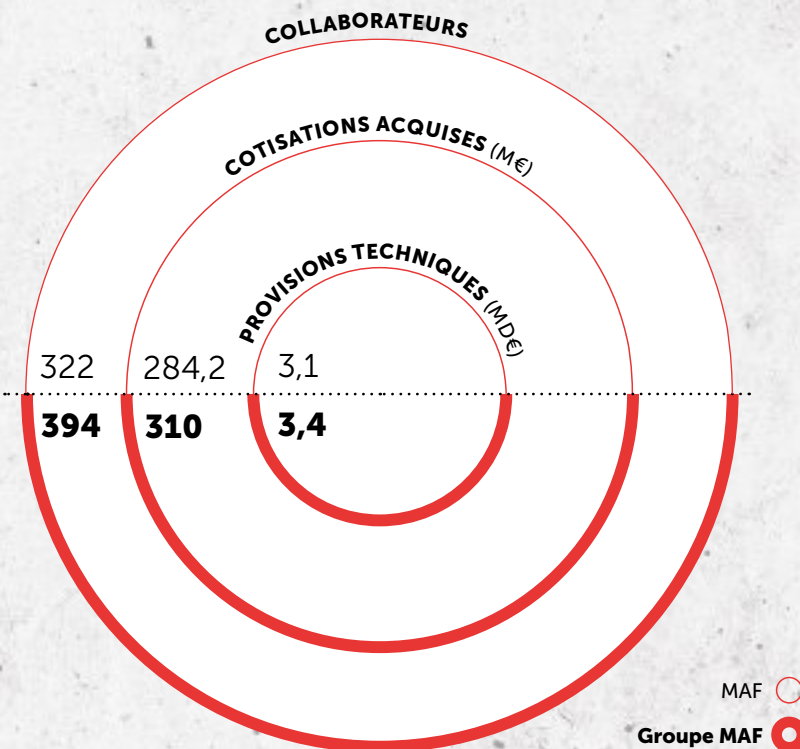




LES CHIFFRES MAF

24 510 
ADHÉRENTS

54,81 MD€ 
MONTANT DES TRAVAUX ASSURÉS

44 959 
DOSSIERS DE SINISTRES EN COURS



MAF 
Groupe MAF 

La mutuelle des concepteurs du bâtiment

MARGE DE SOLVABILITÉ (selon la directive Solvabilité II)

2020 
666 M€ x 1,9

2021 
818 M€ x 1,8
Exigence de marge Marge atteinte

Assurance mutuelle à taille humaine, la MAF assure les responsabilités professionnelles des concepteurs du bâtiment. Elle les accompagne dans leurs missions et les défend depuis 1931.

L'indépendance de la MAF est la meilleure garantie de la défense des intérêts de ses adhérents. Les administrateurs, architectes en activité,

s'impliquent à titre bénévole dans la vie de la mutuelle d'assurance. À travers sa filiale EuroMAF, créée en 2000, la MAF prolonge son action auprès des architectes et concepteurs européens, notamment en Allemagne et en Belgique.

2021 : bons résultats et fidélité affirmée de nos adhérents

Quelle analyse faites-vous de l'activité de l'année écoulée ?

Jean-Claude Martinez (J.-C. M.) :

Le premier enseignement est la forte reprise économique de nos entreprises. C'est le signe de leur grande résilience : malgré les arrêts forcés et les incertitudes de l'année 2020, elles ont retrouvé en 2021 d'importants niveaux d'activité.

En tant qu'architecte, je m'en réjouis. En tant que président de la MAF, j'y vois une preuve de la solidité de nos professions.

Est-ce à dire que tout fut facile et que cela concerne toutes les agences ? Certainement pas. L'inflation et la pénurie des matériaux rallongent les projets et rongent les marges. C'est pourquoi nous avons maintenu en 2021 nos mesures de soutien et d'accompagnement, à commencer par la ristourne mutualiste versée par la MAF. Ce sont ainsi 2 millions d'euros qui ont été réinjectés dans la trésorerie des agences. Et, au titre de l'année 2021, nous proposons de porter ce montant à 5 millions, une somme rendue possible par les bons résultats de la Mutuelle.

« Ce n'est
désormais plus
un secret
jalousement gardé
par les architectes :
l'accompagnement
d'un spécialiste fait
toute la différence. »



Cela signifie que la reprise se traduit aussi dans les résultats économiques de la MAF ?

Vincent Malandain (V. M.) :

Absolument. En 2021, la MAF a enregistré un résultat de presque 24 millions d'euros.

Cela s'explique par le dynamisme de nos adhérents, comme le disait Jean-Claude, auquel s'ajoute leur fidélité toujours à des niveaux remarquables.

C'est la preuve que les architectes et les autres concepteurs font confiance à la MAF et apprécient la qualité de ses services.

La toute dernière édition du baromètre client, conduite en 2021 par l'institut Kantar, démontre toute la force de notre accompagnement sur-mesure (*ndlr* : découvrez les résultats en page suivante) et leur attachement à la société.

Après les architectes, les ingénieurs, les économistes, les paysagistes, les architectes d'intérieur prennent de plus en plus conscience que l'accompagnement d'un spécialiste fait toute la différence dans la défense de leurs intérêts.

En quoi consiste cet accompagnement sur-mesure ?

J.-C. M. : C'est celui d'une entreprise qui aligne sa stratégie et ses déclinaisons opérationnelles sur les besoins et les attentes des marchés auxquels elle s'adresse. A la MAF, cela se traduit par une solidarité financière qui nous rend apte à tenir nos engagements d'assureur autant que par notre capacité à proposer et développer des services dédiés.

Tout ce que nous entreprenons prolonge et complète l'apport de garanties d'assurance par des services susceptibles de sécuriser les pratiques de professions opérant dans des environnements juridiques complexes et souvent risqués.

Ce fut le cas avec la Boîte à outils chantiers publiée en 2018 et consultée, depuis, plus de 246 000 fois.

« La MAF tout entière est engagée dans une politique de développement de nouveaux services. »

Ce le sera prochainement avec la Boîte à outils contrats dont la parution est prévue au second semestre de l'année 2022.

Elle proposera des arguments pour aider la contractualisation des missions et facilitera la compréhension des contrats imposés par les maîtres d'ouvrage. Avocats et experts de la MAF décrypteront le jargon contractuel, souvent occulte, et proposeront des outils et des arguments de négociation.

Ces outils particulièrement précieux pour nos adhérents seront ensuite complétés par une Boîte à outils urbanisme.

Quels sont les autres atouts de la politique de services développée par la MAF ?

J.-C. M. : Nous capitalisons sur nos succès, et les Rendez-vous de la MAF en sont assurément un ! Avant la mise à l'arrêt forcé en mars

2020, nous y enregistrons des fréquentations records. En 2019, près de 4 000 adhérents s'y rendaient, soit environ 15 % des architectes français.

V. M. : Dans l'intervalle, les webinaires, déployés pour pallier l'impossibilité de se réunir, ont trouvé leur public. En 2021, 7 287 participants ont assisté à au moins une des 21 sessions proposées.



Comment la MAF s'organise-t-elle pour construire cette offre unique ?

V. M. : Le développement de ces nouveaux services est un engagement fort et une politique dans laquelle la MAF tout entière est impliquée. Cela se traduit jusque dans notre organisation, qui compte une équipe nouvellement constituée qui permet l'accélération du développement de ces nouveaux services.

Plus généralement, c'est la force de notre entreprise que de pouvoir compter sur des équipes engagées au quotidien dans l'accompagnement de nos adhérents. C'est dans notre ADN.

Si la MAF est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est grâce à ses 350 collaborateurs. Pour qu'ils continuent de s'y sentir bien, nous avons questionné collectivement l'avenir du travail au sein de notre mutuelle.

Comment accompagner les mobilités internes ? Comment valoriser les initiatives ? Pourquoi est-ce unique d'être collaborateur MAF ?

Ce grand projet, transversal et collectif, a mobilisé 35 collaborateurs et

orientera durablement les choix de l'entreprise. Ces travaux ont permis de construire collégialement notre Politique ressources humaines.

(Ndlr : le projet Politique ressources humaines est présenté en page 17 de ce rapport.)

Quelle place occupe le développement à l'international ?

V. M. : Il est important et nous souhaitons consolider notre présence là où le Groupe MAF est implanté.

En Allemagne, nos équipes sur place réalisent deux projets d'ampleur : la refonte du système d'information et la construction d'un développement ambitieux. Nous y multiplions les actions pour soutenir notre croissance sur ce marché, le premier en Europe. En Belgique, nous faisons partie des acteurs qualitatifs du marché.

En Espagne, un partenariat stratégique et constructif nous lie désormais à une mutuelle, Asemas. Nous avons en commun notre expertise et notre spécialisation sur les métiers de la maîtrise d'œuvre. La qualité de nos échanges ouvre de belles perspectives.

Quels ont été les grands sujets de l'année 2021 ?

J.-C. M. : Nous avons regretté l'absence de concepteurs dans les rangs de la commission Rebsamen. Alors qu'il était question de poser un diagnostic sur les freins à la construction de logements, ce fut l'occasion de réunir tous les partenaires institutionnels habituels. Ensemble avec l'Ordre, les syndicats et les représentants de la profession, nous avons pu réaffirmer l'importance de la qualité architecturale des logements et, à travers cela, la place incontournable des concepteurs.

Les intérêts de la maîtrise d'œuvre méritent d'être portés par une voix claire, unie et forte. Je souhaite que cette collégialité soit désormais la norme.

V. M. : Établir des relations constructives avec nos partenaires est dans notre ADN. Dans le domaine assurantiel, c'est le cas avec les équipes de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution), avec lesquelles nous entretenons un dialogue constructif dans l'adoption de paramètres USP (*Undertaking Specific Parameters*) qui soient propres à la MAF.



CHIFFRE MAF

7 287

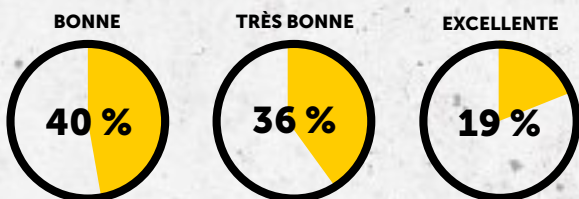
**nombre d'adhérents ayant assisté
aux webinaires de la MAF en 2021**

**92 % des architectes
et 98 % des
autres concepteurs
recommanderaient
la MAF à
un professionnel
de leur
entourage.**

**LES RAISONS DE LA PROMOTION :
QUELLES SONT LES PRINCIPALES RAISONS
POUR LESQUELLES VOUS RECOMMANDERIEZ LA MAF ?**

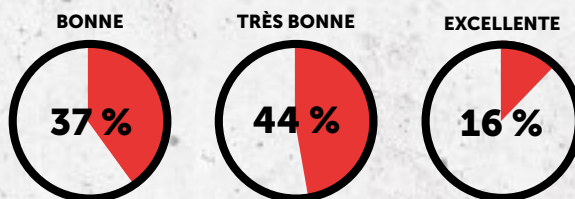


**EN TANT QU'ADHÉRENT ARCHITECTE,
MON EXPÉRIENCE AVEC LA MAF EST...**



Soit 95 % d'expériences positives !

**EN TANT QU'ADHÉRENT AUTRE CONCEPTEUR,
MON EXPÉRIENCE AVEC LA MAF EST...**



Soit 97 % d'expériences positives !

**LES 3 RAISONS QUI POUSSENT À SOUSCRIRE
À LA MAF SELON LES ARCHITECTES...**



**LES 3 RAISONS QUI POUSSENT À SOUSCRIRE
CHEZ EUROMAF SELON LES INGÉNIEURS, ETC.**



95 % des adhérents du Groupe MAF jugent bonnes, très bonnes ou excellentes la couverture et les garanties proposées par le contrat.

**LES 3 GRANDS MOMENTS
DE LA RELATION :**



**SELON SES ADHÉRENTS,
LA MAF EST UN ASSUREUR QUI...**



L'offre de services pour une MAF à vos côtés, partout, tout le temps

Au-delà des garanties de son contrat, les plus larges du marché, la MAF développe des services inédits et 100 % pensés pour les concepteurs.



L'ESPACE ADHÉRENT

Porte d'entrée incontournable, l'espace adhérent est le **portail d'accès à tous les services offerts par la MAF.**



100 JURISTES SPÉCIALISÉS

Ils œuvrent au quotidien à la MAF pour vous défendre et consolider un cadre juridique qui vous protège.



LA BOÎTE À OUTILS CHANTIER

23 chapitres **100 % en ligne dédiés aux concepteurs du bâtiment** pour vous accompagner dans la phase chantier.



100 AVOCATS

Le seul réseau d'avocats dédiés aux concepteurs du bâtiment et répartis sur tout le territoire.



LES RENDEZ-VOUS DE LA MAF

Des ateliers thématiques dans toute la France et des webinaires e-RDVMAF sur des sujets essentiels dans le cadre de la prévention des risques.



MAF CONTACT

01 53 70 30 00 : un numéro unique pour vous apporter une réponse dans les plus brefs délais ou faire le lien avec un expert métier de la direction concernée.



TOUTE L'INFORMATION

MAF Informations, MAF Actualités, maf.fr, guide de la prévention, fiches d'informations... Pour **rien manquer des actualités de toute la maîtrise d'œuvre.**





**Les services
existants**



**ATELIERS,
WEBINAIRES &
PLATEFORME DE REPLAY**

Pour comprendre les phases clés de l'activité. Un contenu exclusif regroupé sur une plateforme pour voir, ou revoir, les conseils des spécialistes de la MAF.



**ÉDITIONS
MAF**

Du contenu exclusif sur les métiers de la conception rédigé par des journalistes spécialisés.



**AIDE À LA
CONTRACTUALISATION**

Toute l'expertise de la MAF lors de la phase de contractualisation.



**DÉCLARATION
DE SINISTRE
EN LIGNE**

Agir vite pour optimiser la défense. C'est ce que permettent la déclaration facilitée de sinistre en ligne et l'équipe du pôle Ouverture qui en limite l'étendue.



**Les services
à venir**



**ASSISTANCE
TECHNIQUE**

Pouvoir compter sur les conseils d'un expert en cours de projet.



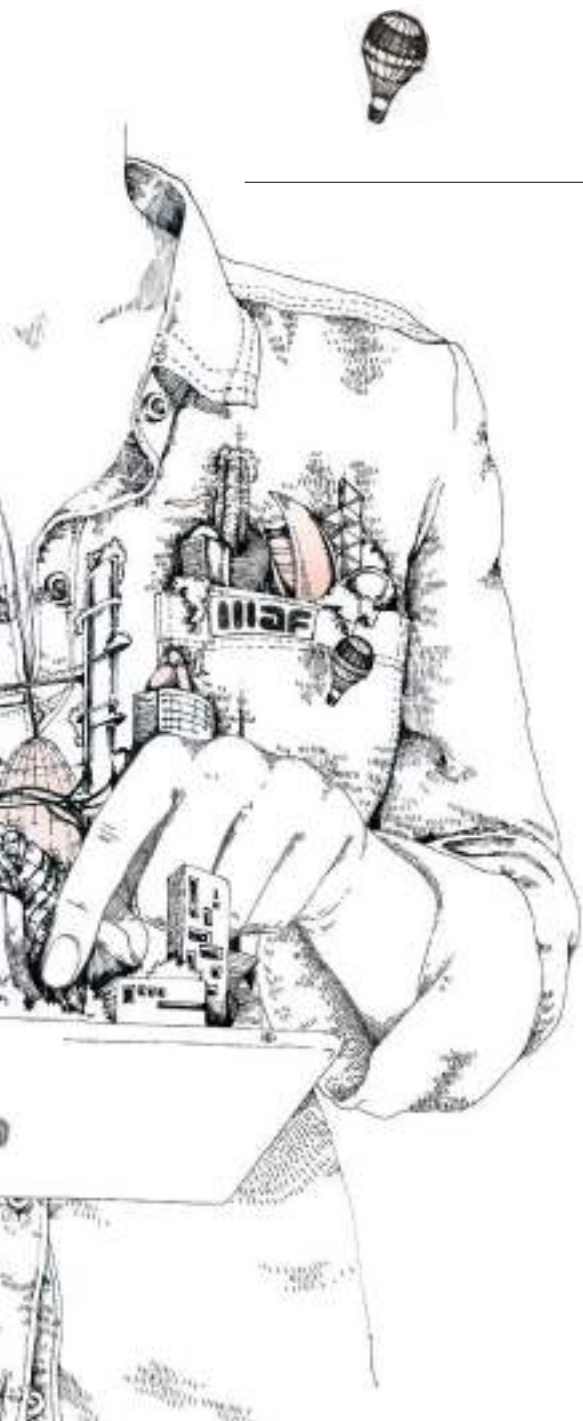
**BOÎTE À OUTILS
CONTRAT**

Faciliter la compréhension des contrats et encourager la contractualisation.



**BOÎTE À OUTILS
URBANISME**

Comprendre et améliorer le traitement des autorisations d'urbanisme.



Faire vivre l'esprit mutualiste au quotidien : paroles de collaborateurs



ÉMILIE DE LAUBADÈRE

Chef de groupe à la direction
de l'indemnisation

Baromètre client : écouter pour s'améliorer

Prendre régulièrement le pouls de la relation qui unit la MAF et ses adhérents afin de réaffirmer ses forces et optimiser son offre : c'est la direction empruntée depuis plusieurs années. Après une édition 2019 aux résultats révélateurs de la relation unique existant entre la MAF et ses adhérents, l'édition 2021 avait pour objectif de confirmer la force de ce lien, a fortiori après l'épisode Covid.

Pour cela, l'enquête a sollicité un panel de 804 adhérents, parmi lesquels 624 architectes et 180 ingénieurs, paysagistes, architectes d'intérieur ou économistes, interrogés entre le 29 octobre et le 23 novembre dernier.

Les résultats, très révélateurs de la place particulière qu'occupent MAF et EuroMAF sur le marché des concepteurs, sont à découvrir en page 7.



ANNE-FLORENCE DESTOMBES

Responsable de la gestion des risques et du contrôle interne

Le pire n'est pas certain... mais s'anticipe !

Parce que le Groupe MAF assure un risque long, il doit anticiper l'avenir pour que les cotisations d'aujourd'hui couvrent les sinistres de demain. Un exercice complexe qui impose d'identifier les risques et leurs impacts sur la Mutuelle, de l'erreur humaine à l'étude des phénomènes macroéconomiques.

Lorsqu'ils sont combinés, cela donne des « scénarios de stress » au cours desquels sont étudiées les réactions possibles de l'entreprise.

Cette pratique vertueuse dans laquelle l'entreprise est engagée, autant volumineux que par obligation réglementaire, permet aux équipes d'Anne-Florence Destombes de l'affirmer : oui, le Groupe MAF a les moyens de ses ambitions.

ANTOINE BOURGUIGNON

Chef de service Espace architectes à la direction des contrats

35 collaborateurs imaginent le futur du travail à la MAF

En 2021, 7 groupes de 5 collaborateurs ont été constitués pour développer de nouvelles pratiques professionnelles vertueuses.

Ces réflexions ont été conduites autour de 7 piliers : l'organisation & le management, la sélection, le cadre de vie, la communication, la formation, le développement des personnes et la rémunération. Elles ont permis la formalisation de la Politique ressources humaines du Groupe.

Après plusieurs mois de travail, les nombreuses contributions inspirées du quotidien des collaborateurs ont été compilées dans un document réaffirmant les facteurs d'attractivité de leur entreprise et les opportunités qu'elle offre pour s'y épanouir humainement et professionnellement.

> La politique RH en chiffres :

7 groupes de travail

7 piliers de réflexion

35 collaborateurs mobilisés (soit 10 % de l'effectif total)

92 propositions restituées



STEFAN COLLIN

Chargée d'organisation à la direction de l'organisation et des systèmes d'information

Plus simples, plus fluides : nouvelles pratiques digitales

Comment faciliter et fluidifier les opérations du quotidien pour les adhérents ? C'est la question à laquelle les équipes du Groupe MAF apportent des réponses concrètes en s'appuyant sur le digital et le déploiement de services accessibles depuis un portail unique et sécurisé : l'espace adhérent.

C'est le sens du travail engagé depuis plusieurs années et grâce auquel de nouvelles fonctionnalités sont régulièrement déployées. Ainsi, en 2021, la simplification du règlement par carte bancaire et la mise en place du prélèvement en quelques clics ont été testées avec succès et une réflexion est en cours afin d'élargir la mise à disposition de ces nouveaux services.

La MAF poursuit sa volonté de refondre les parcours digitaux afin d'offrir à ses adhérents des expériences toujours plus fluides et enrichir son espace adhérent de nouveaux services, tels que :

- Simplifier les inscriptions aux événements MAF, qu'ils soient en présentiel ou en distanciel,
 - Faciliter la compréhension du suivi des opérations déclarées et réalisées depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours (cotisations émises, paiements réalisés ou programmés) grâce à un décompte récapitulatif.
- Et bien d'autres services à découvrir prochainement.



JULIAN PLATZEK

Responsable commercial

Allemagne : la conquête de l'Est

Le marché allemand de l'architecture est le 1^{er} en Europe avec un chiffre d'affaires de 11 Md€ tiré par un marché intérieur très dynamique.

Historiquement, le courtier AIA a plutôt souscrit des architectes libéraux ou des agences de taille moyenne.

Le développement d'EuroMAF en Allemagne fait aujourd'hui partie des axes stratégiques du Groupe avec pour ambition de faire bénéficier des agences d'architecture et des bureaux d'études de taille plus importante de l'expertise et du savoir-faire de nos équipes à Düsseldorf.

Une réflexion est actuellement menée en étroite collaboration avec la MAF pour adapter les produits d'assurance à cette nouvelle cible et se distinguer de la concurrence active sur ce marché.



VALÉRIE PEREZ¹ & XAVIER LEJARD²

1. Architecte DPLG
2. Gestionnaire du patrimoine immobilier

Rénovation complète pour les anciens locaux

En 2017, le Groupe MAF posait ses valises dans ses locaux actuels, plus spacieux et plus adaptés que le précédent siège de la rue de l'Amiral-Hamelin (75016), acquis en 1973.

Que faire de ce patrimoine d'exception ? La décision de le rénover et le conserver est rapidement prise. En 2018, des travaux d'envergure sont conduits par l'agence Vincent Herault Architecte. Les deux bâtiments, situés au 16 et au 9 de la rue, sont repensés et agrandis avec un objectif : les proposer à la location et ainsi assurer des revenus récurrents au Groupe.

En janvier 2020, la rénovation globale du numéro 9 de la rue de l'Amiral-Hamelin est achevée. Dans la cour, un nouveau bâtiment décuple les surfaces disponibles et le grand vitrail d'origine de l'escalier principal est entièrement restauré. L'ensemble est rapidement occupé.

La prise à bail du numéro 16, totalement restructuré, épaissi côté cour et équipé d'une toiture terrasse, suit en mai 2021.

Au total, près de 11 millions d'euros ont été investis pour une rentabilité presque immédiate dans ce secteur de forte tension foncière.



> Quelques chiffres :

- Immeuble du **XIX^e siècle**
- Acquisition des locaux en **1973**
- Exploitation jusqu'en **janvier 2017**
- Architecte : **Vincent Herault Architecte**
- **16, rue Hamelin** : 1 919 m² (+ 236 m² > surface de plancher) / juin 2018 / mai 2021 / coût de travaux : 5,3 millions d'euros
- **9, rue Hamelin** : 2023 m² (+ 115 m² > surface de plancher) / juin 2018 / janvier 2020 / coût de travaux : 4,4 millions d'euros
- Montant annuel du loyer (**2,5 millions d'euros**) / valorisation immédiate des travaux : **+ 15 milliards d'euros**

Actions et initiatives durables : La MAF s'engage pour le climat

Depuis plusieurs années, la MAF s'est engagée dans une politique environnementale. Les actions menées quotidiennement ouvrent les perspectives d'un environnement de travail sain qui favorise les économies d'exploitation.

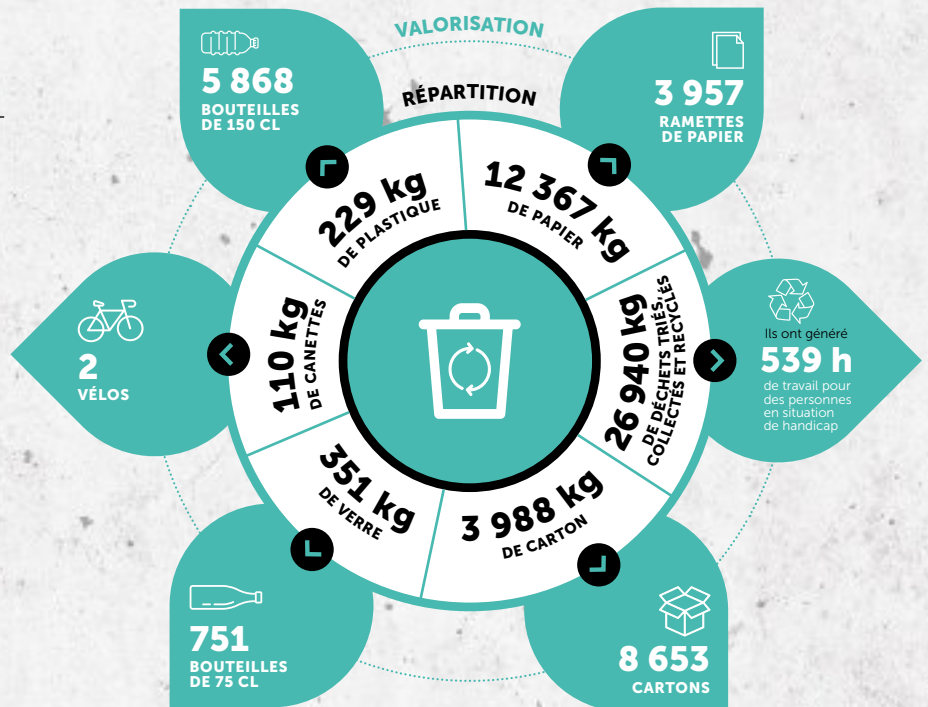
Changements des habitudes, optimisation de la gestion des déchets... Les résultats illustrent les bénéfices de cette démarche. L'impact positif du télétravail se ressent également dans les chiffres.



Tri et collecte des déchets

QUELQUES ACTIONS CONDUITES EN 2021 :

- > Réalisation d'un audit énergétique et optimisation de la gestion durable des locaux
- > Campagnes de sensibilisation au gaspillage alimentaire
- > Déploiement d'un plan de mobilité en faveur de pratique plus respectueuses de l'environnement
- > Valorisation des déchets issus de l'entretien des espaces verts



Source : Cedre

SUR L'ANNÉE 2021, LA GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS A PERMIS :

DE SAUVER L'ÉQUIVALENT DE
278
ARBRES

D'ÉVITER D'ÉMETTRE
8 992 KG
DE CO₂ DANS L'ATMOSPHÈRE

D'ÉCONOMISER
490 499 L
D'EAU

D'ÉCONOMISER
65 400 KWH
D'ÉLECTRICITÉ

+ solide et + responsable : LA MAF s'engage

Depuis 2016, la MAF investit en tenant compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) :

- exclusion systématique des sociétés impliquées dans la production de tabac ;
- mise en place de mesures et suivi des indicateurs ESG avec une attention particulière portée sur le carbone.

Le portefeuille MAF est étudié selon plusieurs paramètres par Carbon 4, une entité spécialisée. Son rapport environnemental 2021 fait état d'une baisse sensible de l'impact écologique de la MAF. Les résultats restitués en degrés Celsius entrent dans une démarche d'alignement climatique à 2°C conforme aux accords de Paris.

> **2,9°C (2020) à 2,5°C (2021)** l'empreinte carbone du portefeuille actions se réduit.

> **50 %** des titres obligataires de la MAF présentent un risque ESG qualifié de « négligeable-faible ».

> **Lancement d'un audit énergétique** sur les investissements immobiliers de la MAF

> **Une rénovation en cours sur la période 2021 – 2023**, avec pour objectif d'obtenir le label Breeam Very Good : immeuble d'habitation situé rue du Chemin Vert à Paris.



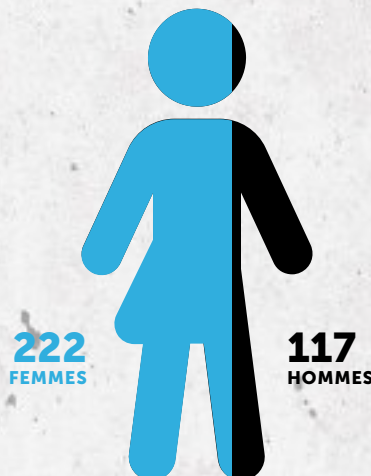
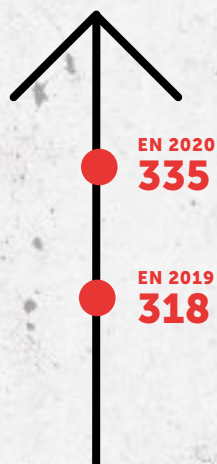
DÉCOUVREZ LES CHIFFRES CLÉS DES RESSOURCES HUMAINES DE LA MAF EN 2021

Formations, embauches, parité... Chaque jour, la MAF s'engage pour fidéliser sa plus grande richesse : les femmes et les hommes qui y travaillent.

71 
EMBAUCHES EN CDI SUR L'ANNÉE

10 
COLLABORATEURS RECONNUS EN QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

EN 2021
339



Égalité femmes/hommes



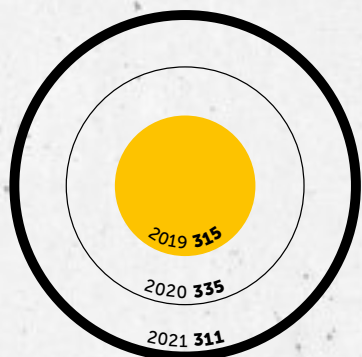
81/100

NOTE INDEX*
*Obligatoire depuis le 1^{er} mars 2020 pour les entreprises de plus de 50 salariés.

Collaborateurs



Formation



NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION

965
DÉPARTS EN FORMATION

3 660
HEURES DISPENSÉES

TOP 3 DES FORMATIONS 2021



MONTANT CONSACRÉ À LA FORMATION CONTINUE





Le conseil d'administration

Mutuelle d'assurance sans équivalent, la MAF a été créée en 1931 par les architectes et pour les architectes, rejoints par d'autres concepteurs. Elle est organisée et dirigée dans le but de défendre leurs seuls intérêts et d'assurer leur liberté de créer. C'est avec un véritable engagement pour la protection des adhérents que le conseil d'administration établit le lien entre le monde de la construction et celui de l'assurance.



1



2

Président

1 JEAN-CLAUDE MARTINEZ,
architecte à Boulogne-Billancourt

Vice-présidents

2 PIERRE BRUNERIE,

architecte à Albi

3 MARC DE MEYER,

architecte à Lille

4 MARC FARCY,

architecte à Marseille



3



4

Secrétaire du conseil

5 CÉLINE ADAM,

architecte à Rennes



5



6



7



8

Administrateurs

6 CLAUDE CORREIA,

architecte à Saulieu

7 ANNE DUMESNIL,

architecte à Bordeaux

8 LAURENT GILCH,

architecte à Strasbourg

9 GUILLAUME GRANGE,

architecte à Lyon

10 PASCALE GUÉDOT,

architecte à Paris

11 DOMINIQUE LELLI,

architecte à Paris

12 CÉDRIC VIGNERON,

architecte à

Boulogne-Billancourt

13 CHARLOTTE DOUCE,

salariée de la MAF

14 PAUL SCIALOM,

salarié de la MAF



9



10



11



12



13



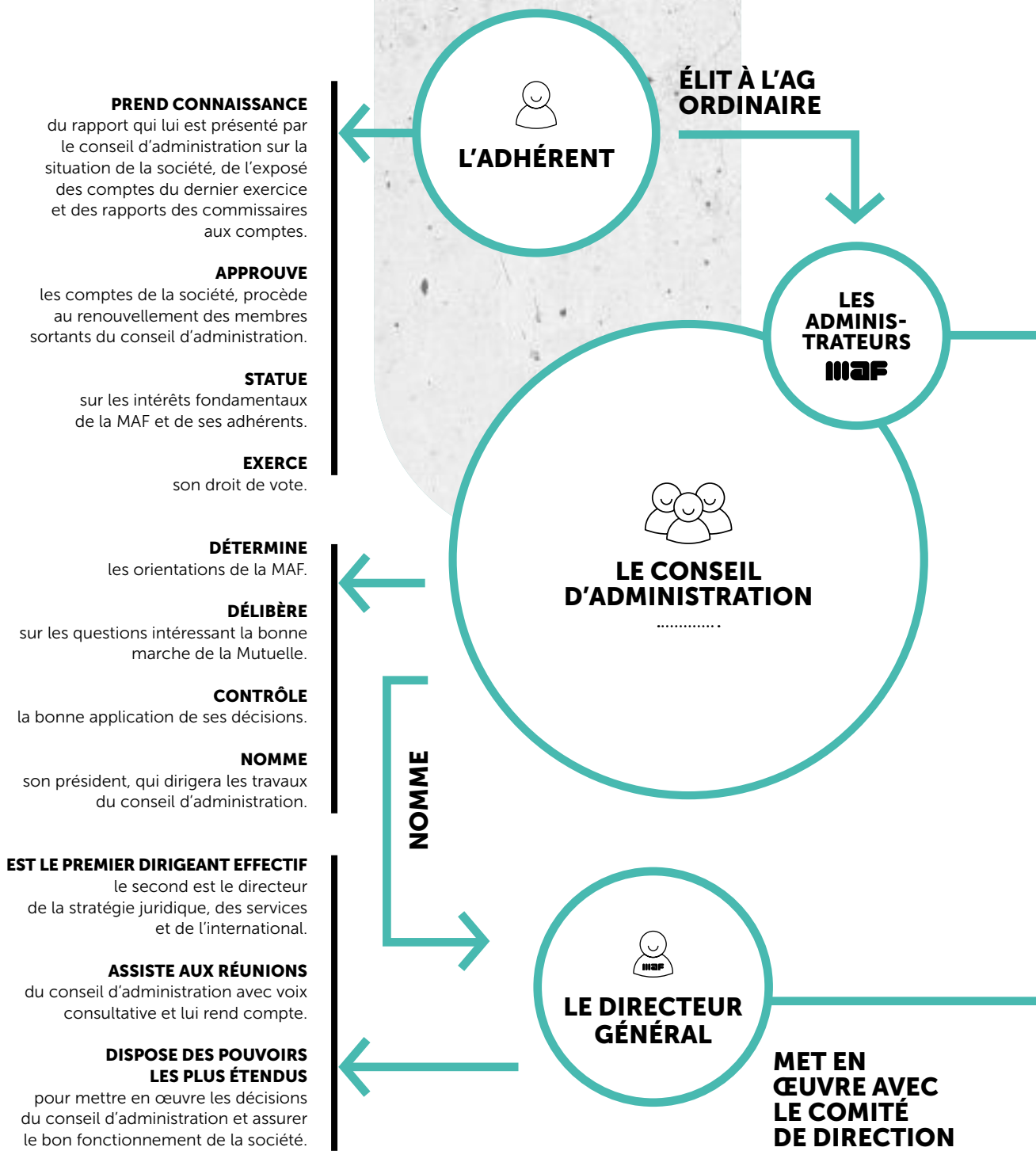
14

Devenir administrateur

Tout adhérent, titulaire d'un contrat de base en cours, à jour de ses cotisations, peut postuler au poste d'administrateur.

Les candidatures sont à adresser au secrétariat général de la MAF. Elles sont ensuite instruites par le comité des nominations du conseil d'administration. Cette instruction prend en compte les critères susceptibles de garantir la représentativité du conseil d'administration d'une mutuelle professionnelle : situation géographique, taille de l'agence, mode d'exercice, objectif de parité...

Les candidatures retenues sont ensuite présentées au vote à l'assemblée générale.



PREND CONNAISSANCE

du rapport qui lui est présenté par le conseil d'administration sur la situation de la société, de l'exposé des comptes du dernier exercice et des rapports des commissaires aux comptes.

APPROUVE

les comptes de la société, procède au renouvellement des membres sortants du conseil d'administration.

STATUE

sur les intérêts fondamentaux de la MAF et de ses adhérents.

EXERCE

son droit de vote.

DÉTERMINE

les orientations de la MAF.

DÉLIBÈRE

sur les questions intéressant la bonne marche de la Mutuelle.

CONTRÔLE

la bonne application de ses décisions.

NOMME

son président, qui dirigera les travaux du conseil d'administration.

EST LE PREMIER DIRIGEANT EFFECTIF

le second est le directeur de la stratégie juridique, des services et de l'international.

ASSISTE AUX RÉUNIONS

du conseil d'administration avec voix consultative et lui rend compte.

DISPOSE DES POUVOIRS LES PLUS ÉTENDUS

pour mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration et assurer le bon fonctionnement de la société.

ÉLIT À L'AG ORDINAIRE

L'ADHÉRENT

LES ADMINISTRATEURS
MAF

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
.....

NOMME

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

MET EN ŒUVRE AVEC LE COMITÉ DE DIRECTION

Instance & fonctionnement

REPRÉSENTANTS À TITRE BÉNÉVOLE

Des architectes en exercice, choisis selon des exigences de compétence et d'honorabilité dans leur région, sont élus par l'assemblée générale des sociétaires. Ils exercent bénévolement leur mandat. Deux salariés sont élus par le personnel. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société le réclament. Il intègre les préoccupations des adhérents dans la gestion de leur mutuelle afin d'en assurer la pérennité et l'indépendance. Ses travaux en commission déterminent les orientations pour apporter aux sociétaires des réponses adaptées à leur profession, dans l'esprit mutualiste, fondé sur l'équité et la solidarité.

FORMATION ET ÉVALUATION

Pour actualiser leurs connaissances juridiques, financières et économiques, et s'appuyer sur la réglementation et les pratiques les plus récentes de la construction, les administrateurs ont suivi des séances de formation adaptées aux besoins spécifiques de la Mutuelle.

En 2021, celles-ci ont notamment porté sur la conformité et les enjeux pour une mutuelle, les évolutions du marché de l'assurance, l'environnement économique et financier et la réforme du CCAG maîtrise d'œuvre.



4



COMMISSIONS

CONTRATS

Étudie l'adaptation des garanties des contrats d'assurance et veille à une tarification adaptée au risque.

SINISTRES ET FONDS DE SOLIDARITÉ

Examine les dossiers à fort enjeu financier et analyse les demandes d'aide des adhérents.

PROSPECTIVE ET INFORMATION

Suit les évolutions de la profession, de la réglementation, et engage les actions de communication.

FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Choisit les meilleurs placements en fonction de la conjoncture économique.

2



COMITÉS

AUDIT

Apporte un avis éclairé au conseil d'administration sur la politique comptable et financière et contribue à la fiabilité des processus de gestion des risques et de contrôle interne.

NOMINATIONS ET RÉMUNÉRATIONS

Chargé de la nomination des membres du conseil d'administration et de contrôler la régularité des rémunérations et de toute autre somme allouée aux mandataires sociaux.

Comité de direction



De gauche à droite : Jean-Michel SAVIN, Sandrine REDON, Bertrand MAGNY, Vincent MALANDAIN, Catherine BOCHÉ, Michel KLEIN, Stéphanie ARTIGAUD et Hippolyte DUMÉZIL.

Composition du comité

Direction générale

Directeur général Vincent Malandain
Directeur général adjoint Michel Klein

Directions opérationnelles

Directeur financier Vincent Malandain
Directrice des risques et de l'actuariat Stéphanie Artigaud
Directeur des contrats et de la protection juridique
Hippolyte Dumézil
**Directrice des ressources humaines, de la conformité
et du secrétariat général** Catherine Boché

**Directrice de l'organisation et des systèmes
d'information** Sandrine Redon
Directeur du développement Jean-Michel Savin
**Directeur de la stratégie juridique, des services et de
l'international** Michel Klein
Directeur de l'indemnisation Bertrand Magny

4

fonctions clés
de contrôleLa fonction
audit interne

est chargée d'évaluer le dispositif et le processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise.

Responsable : Hélène Normand

La fonction
conformité

dispose d'un rôle d'alerte et de conseil auprès des directions concernées, du directeur général et du conseil d'administration, sur le respect des dispositions législatives, réglementaires et administratives s'appliquant au Groupe MAF.

Responsable : Catherine Boché

La fonction
gestion des risques

est chargée de mettre en œuvre le système de gestion des risques et d'en assurer le suivi.

Responsable : Anne-Florence Destombes

La fonction
actuarielle

éclaire la direction générale et le conseil d'administration sur les résultats techniques, la solvabilité et les équilibres tarifaires de la MAF.

Responsable : Stéphanie Artigaud

+ 3

comités opérationnels
en complémentLe comité
des risques

rassemble le directeur général, les responsables de chacune des directions de la MAF et les fonctions clés. Il se réunit onze fois par an pour définir et élaborer les travaux du dispositif de gestion des risques.

Le comité
de gestion financière

rassemble le directeur général, la directrice des risques et de l'actuariat et la responsable de la gestion des actifs. Il se réunit une fois par semaine pour analyser les résultats de la gestion et fixer les orientations pour les semaines à venir.

Le comité
de souscription

rassemble le directeur général et les responsables de chacune des directions de la MAF. Il se réunit quatre fois par an et décide des évolutions à apporter à la tarification de l'offre MAF.

Les principales filiales

Assurance

EuroMAF (100 %)

> France, structure opérationnelle confondue avec la MAF, Allemagne (succursale), Autriche (LPS), Espagne (succursale), Belgique (succursale), Luxembourg (LPS).

Immobilier

SAS Wagram (100 %)

SCI PatriMaf (100 %)

Courtage en assurance

MAF Conseil (100 %)

> Propose aux adhérents de la MAF et d'EuroMAF des assurances pour leurs risques autres que ceux qui sont liés à la responsabilité civile professionnelle.

Société AIA (100 %)

Société AFB (Filiale à 100 % d'AIA)

> Sociétés de courtage en assurance basées en Allemagne.

Comité d'audit

CÉLINE ADAM, présidente du comité

La MAF renforce son dispositif d'audit



Composition

CÉLINE ADAM
MARC DE MEYER
LAURENT GILCH
DOMINIQUE LELLI

Quelles ont été les orientations du comité d'audit en 2021 ?

Le comité d'audit s'est prononcé sur plusieurs éléments clés, comme l'arrêté des comptes, la solvabilité et le plan d'affaires. La nouveauté de l'exercice 2021 réside dans le lancement de trois

audits inédits portant sur des domaines transverses : l'ordonnancement et le règlement, la fraude, et le reporting réglementaire. S'ils ne livreront leurs premiers résultats que dans le courant de l'année 2022, ces nouveaux chantiers esquissent déjà la maturité de la Mutuelle sur ces sujets.

Quels furent les chantiers prioritaires ?

Le comité d'audit a été particulièrement impliqué dans le renouvellement des commissaires aux comptes et a suivi de près l'appel d'offres auquel ont répondu plusieurs cabinets. C'est un indicateur qui dit l'intérêt que suscite la MAF auprès de ces acteurs et renseigne sur la bonne santé du Groupe.

Quels ont été les autres axes de travail ?

Les prérogatives du comité le conduisent également à suivre la traduction opérationnelle des recommandations formulées à l'occasion des audits précédents. En parallèle, le comité, et avec lui l'ensemble du conseil d'administration, se félicite de la conduite du dossier relatif à l'évolution des paramètres USP (*Undertaking Specific Parameters*), à l'occasion duquel les équipes du Groupe MAF et celles de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) collaborent de manière constructive.

Commission des contrats

MARC FARCY, responsable de la commission

Accélérer la sortie du malus pour encourager les pratiques vertueuses

Quel est le bilan de la déclaration d'activités professionnelles (DAP) ?

Dans la continuité de ce que nous observons depuis plusieurs années : elle se digitalise. En 2021, sur les 28 188 DAP émises, 27 314 l'ont été depuis l'espace adhérent du site www.maf.fr, soit 96,89 %. Cette évolution, désormais devenue une habitude, réduit considérablement les risques d'erreurs et permet le développement de nouveaux usages, comme le règlement en ligne par carte bancaire.

Comme chaque année, un dispositif d'accompagnement spécial a été déployé et a permis de répondre à de nombreuses sollicitations par téléphone (19 487 appels reçus entre le 21 février et le 9 avril) et par messages chat (8 207 sur la même période).

Quels ont été les axes de travail de la commission en 2021 ?

La commission a porté une attention particulière à l'évolution de l'offre MAF et à la surveillance de son portefeuille par le suivi des recouvrements et des contentieux.

Elle a également revu et facilité les conditions de sortie du malus pour certains adhérents à la sinistralité dégradée qui auraient mis en place des pratiques plus vertueuses.

Qu'en est-il de l'évolution de l'offre ?

Elle suit son cours. Après les contrats « Protection fiscale » et « Tous risques chantiers », la commission a préparé une vaste campagne de communication sur la RCE (responsabilité civile pour le risque d'exploitation), permettant aux adhérents de souscrire à ses garanties à des conditions avantageuses.

Composition

MARC FARCY
CLAUDE CORREIA
ANNE DUMESNIL
GUILLAUME GRANGE
PAUL SCIALOM



Commission de la prospective et de l'information

MARC DE MEYER, responsable de la commission

Veiller à l'amélioration continue des services proposés



Quelles ont été les orientations de la commission ?

Une réflexion a été menée quant à l'évolution du dispositif d'ateliers, qui a ajouté les webinaires aux traditionnels Rendez-vous de la MAF. Les chiffres de fréquentation et d'audience ont convaincu la commission de pérenniser les deux formats.

La commission a également conduit une réflexion prospective sur l'avenir de nos professions, de leurs besoins, de leur place dans le secteur de la construction, afin de mieux comprendre et anticiper les pratiques à venir. C'est l'essence même du travail nourri par des études documentaires et de terrain.

En 2021, le Groupe MAF a renouvelé l'exercice du baromètre client, deux ans après la précédente édition.

Oui, c'est une volonté affichée de prendre le pouls de la relation qui unit la MAF à ses adhérents et un outil précieux dans le pilotage stratégique de l'entreprise. Si c'est une belle occasion de réaffirmer ses forces, cela permet surtout

d'identifier les éventuels irritants afin de déployer des actions d'amélioration pour lesquelles nous pouvons rapidement mesurer la pertinence et les effets positifs.

Ce fut le cas par exemple avec le déploiement de l'espace adhérent et de toutes ses fonctionnalités, qui permettent une amélioration considérable (et mesurée !) de la prise en charge et de la joignabilité.

NOUVEAU
BAROMÈTRE KANTAR

804

adhérents (624 architectes et
180 autres concepteurs) interrogés
par téléphone du 29 octobre
au 30 novembre 2021

Composition

MARC DE MEYER
LAURENT GILCH
DOMINIQUE LELLI
CHARLOTTE DOUCE

Commission des sinistres et du fonds de solidarité

PIERRE BRUNERIE, responsable de la commission

Sinistralité : vigilance sur le logement

Quelles ont été les actions de la commission en 2021 ?

L'une des principales prérogatives de la commission réside dans la surveillance de l'évolution de la sinistralité. À ce titre et malgré un contexte particulièrement chahuté, la tendance baissière s'est confirmée en 2021 avec une contraction de 3,6 % du volume de sinistres déclarés. Preuve, s'il en fallait, que les adhérents développent des pratiques sécurisantes pour leurs projets.

Qu'en est-il de la surveillance et de l'application des garanties ?

Comme chaque année, la commission a porté une attention toute particulière aux dossiers dont les enjeux financiers sont importants. Des cas de pratiques anormales de la profession lui ont été soumis pour décision de résiliation, d'avertissement, de malus ou d'audit. Enfin, la commission a arbitré la question des mesures à prendre concernant l'application des garanties dans une centaine de dossiers.

Quels sont les principaux enseignements statistiques ?

- > **72 %** des sinistres déclarés relevaient de la garantie décennale.
- > **45 %** des sinistres sont dus à l'infiltration par inétanchéité, première nature de désordre, devant les fissures (**10,4 %**).
- > **85 %** des sinistres décennaux surviennent quatre ans après l'ouverture du chantier.
- > **63 %** des sinistres hors décennaux surviennent au bout de trois ans.
- > Les ouvrages à destination de logements sont les plus gros pourvoyeurs de sinistres : **67 %** du total.
- > Les sinistres en logements collectifs sont plus fréquents (**70 %**), mais le coût des sinistres en logements individuels est proportionnellement plus élevé (**10,5 %** des sinistres, **22 %** du montant total).

Composition

PIERRE BRUNERIE
CÉLINE ADAM
PASCALE GUÉDOT
CÉDRIC VIGNERON



Commission financière et immobilière

VINCENT MALANDAIN, directeur général et directeur financier

De bons résultats qui valident les choix stratégiques

Composition

L'ENSEMBLE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(cf. page 19)

Quels éléments de conjoncture ont impacté le travail de la commission ?

L'année 2021 a été marquée par le retour de l'inflation. Les choix stratégiques de ces dernières années ont ainsi permis d'enregistrer, malgré ce contexte, d'excellents résultats. Il faut ajouter à cela un autre élément d'importance : la remontée considérable des marchés actions, qui ont contribué à la bonne santé économique du Groupe.

Qu'en est-il de la surveillance des critères ESG* ?

Nous y accordons toute notre attention. À ce titre, la décarbonation fait partie intégrante des critères étudiés dans l'allocation du portefeuille obligataire. Cela passe par le développement d'actifs dits « verts » et un pilotage volontariste de la température de nos actions.

Très concrètement, cela signifie que le Groupe ne détient aucune valeur présentant un risque ESG dit « sévère » et ne s'autorise pas plus de 5 % sur ceux qualifiés d'« élevés ».

Quels ont été les autres axes de travail de la commission ?

La politique d'investissements immobiliers engagée depuis 2017 se poursuit. Ainsi, le patrimoine foncier du Groupe s'est renforcé avec deux nouvelles acquisitions en 2021.

À celles-ci s'ajoutent les valorisations de l'existant : les anciens locaux de la Mutuelle, situés dans le XVI^e arrondissement parisien et entièrement rénovés, ont accueilli leurs nouveaux locataires. Pour être complet, j'ajouterai que des travaux sont en cours sur deux autres immeubles : l'un à Levallois-Perret (92), l'autre dans le XII^e arrondissement parisien.

Cette stratégie sert un objectif : assurer au Groupe des revenus récurrents pour renforcer sa solvabilité et son patrimoine à long terme.

*ESG : critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.



Résultats de la MAF et de ses filiales

Résultats de la société

Le nombre des sociétaires est de 24 510 au 31 décembre 2021, contre 23 963 en 2020, soit une hausse de + 2,3 %.

Le montant des travaux déclarés en 2021 sur lesquels sont intervenus les architectes adhérents de la MAF en 2020 s'est élevé à 54,81 Md€.

Les cotisations émises au cours de l'exercice 2021 ont atteint 233,7 M€, dont 43,7 M€ au titre des acceptations en réassurance, au lieu de 273,6 M€ (dont 41,3 M€ au titre des acceptations) en 2020.

Les primes acquises, qui constituent le chiffre d'affaires, s'élèvent à 284,2 M€, contre 250,0 M€ en 2020, soit une progression de + 13,7 %.

L'inflation construction 2021 ressort à + 4,51 %, contre + 0,59 % en 2020. La charge des sinistres, par la valorisation des provisions, est impactée par cette dérive des coûts.

Le résultat financier ressort à 81,6 M€, et **les frais généraux** de la société, répartis suivant le plan comptable entre différents postes du compte de résultat, se sont élevés à 56,5 M€.

Activités des filiales

EuroMAF a développé un chiffre d'affaires (primes acquises) de 72,4 M€ en 2021, contre 55,8 M€ au cours de l'exercice précédent. Son activité en France est réalisée en complet partenariat avec la MAF.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT DES FILIALES* (en milliers d'euros)	Chiffre d'affaires 2021	Résultat 2021
EuroMAF SA	72 444,7	8 600,6
Société d'assurance détenue par la MAF à 100 %		
MAF Conseil	1 004,9	84,2
Société de courtage en assurance détenue par la MAF à 100 %		
AIA et AFB	8 400,6	1 004,0
Sociétés de courtage en assurance. AIA est détenue par la MAF à 100 % et AFB est détenue à 100 % par AIA		
SAS Wagram, SCI Malesherbes, Maf Invest, Friedland, Liège, Lussac	7 152,8	5 204,7
La SAS Wagram, société holding détenue par la MAF à 100 %, détient 100 % des SCI Malesherbes, Maf Invest, Friedland, Liège et Lussac		
SCI PatriMaf	4 451,8	319,8
SCI détenue par la MAF à 100 %		

* Le chiffre d'affaires est composé des primes acquises, des commissions reçues ainsi que des loyers pour les SCI.

Bilan actif

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
2 - ACTIFS INCORPORELS	416	367
3 - PLACEMENTS		
3a - Terrains et constructions	193 760	191 930
3b - Placements dans les entreprises liées et/ou avec un lien de participation	290 500	258 096
3c - Autres placements	2 436 146	2 397 685
3d - Créances pour espèces déposées auprès des cédantes		
Sous-total	2 920 406	2 847 711
5 - PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES		
5a - Provisions pour primes non acquises et risques en cours		
5d - Provisions pour sinistres (non-vie)	384 969	394 024
5i - Autres provisions techniques (non-vie)		
Sous-total	384 969	394 024
6 - CRÉANCES		
6a - Créances nées d'opérations d'assurance directe		
6aa - Primes acquises non émises	186 981	144 058
6ab - Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	24 279	31 577
6b - Créances nées d'opérations de réassurance	44 415	37 319
6c - Autres créances		
6ca - Personnel	17	22
6cb - État, Sécurité sociale, collectivités publiques	6 079	41 578
6cc - Débiteurs divers	9 651	7 853
Sous-total	271 422	262 407
7 - AUTRES ACTIFS		
7a - Actifs corporels d'exploitation	1 083	1 451
7b - Comptes courants et caisse	82 948	87 863
Sous-total	84 031	89 314
8 - COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF		
8a - Intérêts et loyers acquis non échus	13 201	14 949
8b - Frais d'acquisition reportés		
8c - Autres comptes de régularisation	4 981	4 105
Sous-total	18 182	19 054
TOTAL DE L'ACTIF	3 679 426	3 612 877

Bilan passif

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
1 - CAPITAUX PROPRES		
1a - Fonds d'établissement	9 912	9 484
1c - Réserves de réévaluation	87	87
1d - Autres réserves	369 457	369 457
1e - Report à nouveau	86 140	76 458
1f - Résultat de l'exercice	23 863	9 682
Sous-total	489 459	465 168
3 - PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES		
3a - Provisions pour primes non acquises et risques en cours	249	379
3d - Provisions pour sinistres (non-vie)	3 096 798	3 062 576
3f - Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (non-vie)	5 308	2 243
3g - Provisions pour égalisation		
3i - Autres provisions techniques (non-vie)		
Sous-total	3 102 355	3 065 198
5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	192	436
6 - DETTES POUR DÉPÔTS REÇUS DES RÉASSUREURS	738	733
7 - AUTRES DETTES		
7a - Dettes nées d'opérations d'assurance directe	22 680	24 376
7b - Dettes nées d'opérations de réassurance	21 150	15 769
7d - Dettes envers des établissements de crédit	0	2 841
7e - Autres dettes		
7eb - Autres emprunts, dépôts et cautions reçus	1 941	1 510
7ec - Personnel	5 910	3 539
7ed - État, Sécurité sociale, collectivités publiques	3 749	3 618
7ee - Créanciers divers	10 302	6 397
Sous-total	65 732	58 050
8 - COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	20 950	23 292
TOTAL DU PASSIF	3 679 426	3 612 877

Compte de résultat

(en milliers d'euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2021	Opérations nettes 2020
1 - COTISATIONS ACQUISES				
1a - Cotisations	284 072	- 34 091	249 981	221 757
1b - Variation des PNA et PRC	129		129	- 144
2 - PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUÉS	69 179		69 179	37 594
3 - AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	3 814		3 814	3 478
4 - CHARGES DES SINISTRES				
4a - Prestations et frais payés	- 206 918	29 820	- 177 098	- 143 868
4b - Charges des provisions pour sinistres	- 34 222	- 9 055	- 43 277	- 86 911
5 - CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES				
6 - PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	- 5 000		- 5 000	- 2 000
7 - FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION				
7a - Frais d'acquisition	- 20 099		- 20 099	- 15 664
7b - Frais d'administration	- 13 030		- 13 030	- 12 656
7c - Commissions reçues des réassureurs		4 251	4 251	3 550
8 - AUTRES CHARGES TECHNIQUES	- 1 131		- 1 131	- 1 212
9 - VARIATION PROVISION POUR ÉGALISATION				
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	76 794	- 9 075	67 719	3 924

COMPTE NON TECHNIQUE	Opérations 2021	Opérations 2020
1 - RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	67 719	3 924
3 - PRODUITS DES PLACEMENTS		
3a - Revenus des placements	55 293	69 609
3b - Autres produits des placements	58 137	932
3c - Profits des réalisations des placements	53 733	42 557
5 - CHARGES DES PLACEMENTS		
5a - Frais de gestion des placements et frais financiers	- 5 951	- 5 712
5b - Autres charges des placements	- 17 169	- 62 188
5c - Pertes des réalisations des placements	- 62 399	- 1 052
6 - PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFÉRÉS	- 69 179	- 37 594
7 - AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	1 985	1 849
8 - AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	- 249	- 1
9 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
9a - Produits exceptionnels	418	515
9b - Charges exceptionnelles	- 1 292	- 1 468
10 - PARTICIPATION DES SALARIÉS	- 3 655	- 1 786
11 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	- 53 528	97
12 - RÉSULTAT DE L'EXERCICE	23 863	9 682

Note explicative

Extraite de l'annexe aux comptes annuels du 31 décembre 2021, la note ci-après, en millions d'euros, a pour but d'expliquer certains postes, en renvoyant, à l'aide des numéros de paragraphe, aux numéros des postes contenus dans le bilan et le compte de résultat.

Bilan actif

2- Les actifs incorporels représentent la valeur nette des logiciels.

3- Les placements nets d'amortissements pratiqués et de provisions constituées s'élèvent à 2 920,4 M€, contre 2 847,7 M€ en 2020.

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
IMMEUBLES	247,5	53,7	193,8
VALEURS MOBILIÈRES	2 734,1	7,5	2 726,6
TOTAL	2 981,6	61,2	2 920,4

3a -Terrains et constructions, comprend la participation de la SCI PatriMaf pour 48,7 M€.

3b - Les titres de participation, inclus dans le tableau précédent, représentent un investissement d'un montant brut de 290,4 M€ détaillé ci-après :

Société	Capital	Réserve et report à nouveau avant affectation des résultats	Détention %	Valeur comptable des titres détenus	CAHT 2021	Résultats 2021	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
MAF CONSEIL SA	0,1	0,6	100,0%	0,1	1,0	0,1	0,0
AIA	0,3	5,3	100,0%	7,3	7,5	1,0	0,0
EUROMAF SA	21,3	92,0	100,0%	90,4	73,0	8,6	0,0
SAS WAGRAM	190,8	- 0,2	100,0%	191,6	0,0	2,2	0,0
CGI BAT*	20,9	46,9	7,0%	1,0	19,1	3,4	0,1
TOTAL				290,4			

* Données 2020 (hors dividendes reçus)

5- La part des réassureurs dans les provisions techniques correspond aux engagements des réassureurs envers la MAF.

6aa- Les primes acquises non émises de 187,0 M€ comprennent les émissions de cotisations qui seront effectuées à partir de 2022 au titre des travaux déclarés ultérieurement par les adhérents pour 191,6 M€ ainsi que la provision pour annulation des cotisations pour - 4,6 M€.

6ab- Les autres créances nées d'opérations d'assurance directe sont composées à hauteur de 9,5 M€ par les cotisations que la MAF doit percevoir auprès de ses adhérents.

6b- Les créances nées d'opérations de réassurance résultent des sommes dues par les réassureurs sur l'arrêté des comptes du 31 décembre.

7- Les autres actifs recensent :

7a- La valeur, nette d'amortissements, des matériels, mobiliers et matériels de bureau nécessaires à l'exploitation.

7b- L'ensemble des disponibilités dans nos différents établissements financiers ou banques.

8c- Les autres comptes de régularisation intègrent essentiellement la quote-part positive sur obligations pour 4,9 M€ (écart entre la valeur de remboursement et la valeur d'acquisition des obligations).

Bilan passif

1- Les capitaux propres s'élèvent à 489,5 M€, contre 465,2 M€ en 2020. Ils intègrent notamment l'excédent de l'exercice, d'un montant de 23,9 M€, et les droits d'entrée des nouveaux adhérents versés dans l'exercice pour 0,4 M€.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros	Début 2021	Affectation des résultats	Droits d'entrée	Résultat de l'exercice	Fin 2021
Fonds d'établissement	9,5		0,4		9,9
Réserve spéciale de réévaluation	0,1				0,1
Réserves libres	369,5				369,5
Report à nouveau	76,5	9,7			86,1
Résultat (bénéfice)	9,7	- 9,7		23,9	23,9
TOTAL	465,2	0,0	0,4	23,9	489,5

3- PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Le total des provisions techniques s'élève à 3 102,4 M€, contre 3 065,2 M€ en 2020. Elles se répartissent comme suit :

en millions d'euros	2021	2020
Provision pour primes non acquises	0,2	0,4
Provision pour sinistres	3 096,8	3 062,6
Provision pour ristournes	5,3	2,2
TOTAL	3 102,4	3 065,2

Ces provisions correspondent aux engagements de la MAF au titre tant des sinistres survenus que des sinistres à survenir, en affaires directes ou en acceptation.

7a- LES DETTES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE DIRECTE COMPRENNENT :

en millions d'euros	2021	2020
Acomptes versés par les assurés avant le 31/12	20,6	20,8
Divers	2,1	3,6
TOTAL	22,7	24,4

8- Les comptes de régularisation du passif sont constitués de la quote-part négative sur obligations (cf. note bilan actif 8c, page 33).

ENGAGEMENTS HORS BILAN

en millions d'euros	2021	2020
Engagements donnés (titres nantis)	5,5	5,5
Autres engagements donnés sur titres, actifs ou revenus	2,9	2,9
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires	370,8	392,4

Compte de résultat technique

1a- COTISATIONS

Le montant des cotisations avant cession en réassurance se décompose comme suit :

en millions d'euros	2021	2020
Primes émises sur affaires directes	190,0	232,3
Primes acceptées en réassurance	43,7	41,3
Sous-total	233,7	273,6
Variation des provisions de cotisations (PANE, PAC, PNA)	50,5	- 23,6
TOTAL	284,2	250,0

Les primes acquises au 31.12.2021 sont en hausse de 13,7 % (+ 34,2 M€).

2- Produits des placements alloués : la réglementation prévoit l'affectation, au compte technique, d'une fraction des produits financiers nets de charges, calculée au prorata des engagements

techniques nets de réassurance et des fonds propres.

3- Les autres produits techniques intègrent essentiellement la répartition de charges du groupement de fait pour 3,7 M€.

4a- Dans les prestations et frais payés figurent des frais de gestion interne de sinistres pour 24,5 M€.

7a- Les frais d'acquisition correspondent aux charges de gestion liées aux nouveaux contrats et aux commissions de courtage.

Compte de résultat non technique

3- LES PRODUITS DES PLACEMENTS INCLUENT :

- a-** les revenus des immeubles, des obligations, des actions et des participations pour 55,3 M€ ;
- b-** l'amortissement des écarts positifs entre la valeur de remboursement des obligations et leur valeur d'acquisition pour 1,1 M€ ;
- c-** les plus-values réalisées sur le portefeuille de valeurs mobilières et immobilières (53,7 M€).

5- LES CHARGES DES PLACEMENTS INTÈGRENT :

- a-** les frais de gestion interne pour 1,5 M€ et les frais de gestion externe pour 4,5 M€ (frais de gestion des immeubles et frais divers) ;

- b-** l'amortissement des écarts négatifs entre la valeur de remboursement des obligations et leur valeur d'acquisition pour 5,9 M€ ; les amortissements des immeubles de placement pour 5,5 M€ ; dotations aux provisions financières pour 5,8 M€ ;
- c-** les moins-values réalisées dans le cadre de la gestion des valeurs mobilières pour 62,4 M€.

6- LES PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFÉRÉS CORRESPONDENT :

au versement dans le compte technique d'une fraction du résultat de la gestion financière (cf. compte de résultat technique 2).

7 ET 8- DANS LES PRODUITS ET CHARGES NON TECHNIQUES :

sont comptabilisés essentiellement les recettes et dons du fonds de solidarité.

9- LE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL PROVIENT ESSENTIELLEMENT :

- > de l'ajustement de provisions pour risques précédemment constituées ;
- > de provisions destinées à faire face à des charges futures ;
- > de produits et charges exceptionnels divers.

Compte consolidé bilan actif

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
1 - ÉCART D'ACQUISITION	18 504	22 341
2 - ACTIFS INCORPORELS	1 058	1 228
3 - PLACEMENTS		
3a - Terrains et constructions	349 403	311 317
3b - Placements dans les entreprises liées et/ou avec un lien de participation	1 077	1 077
3c - Autres placements	2 847 636	2 787 561
3d - Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	-	-
Sous-total	3 198 116	3 099 955
5 - PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES		
5a - Provisions pour primes non acquises et risques en cours	-	-
5d - Provisions pour sinistres (non-vie)	445 813	452 323
Sous-total	445 813	452 323
6 - CRÉANCES		
6a - Créances nées d'opérations d'assurance directe		
6aa - Primes acquises non émises	201 453	147 991
6ab - Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	34 713	41 507
6b - Créances nées d'opérations de réassurance	15 483	26 792
6c - Autres créances		
6ca - Personnel	19	29
6cb - État, Sécurité sociale, collectivités publiques	10 063	47 091
6cc - Impôts différés	88 286	84 477
6cd - Débiteurs divers	4 095	3 268
Sous-total	354 112	351 154
7 - AUTRES ACTIFS		
7a - Actifs corporels d'exploitation	1 297	1 736
7b - Comptes courants et caisse	112 837	185 109
Sous-total	114 134	186 845
8 - COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF		
8a - Intérêts et loyers acquis non échus	14 883	16 646
8b - Frais d'acquisition reportés	-	-
8c - Autres comptes de régularisation	5 467	4 460
Sous-total	20 350	21 106
9 - DIFFÉRENCES DE CONVERSION	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	4 152 087	4 134 951

Compte consolidé bilan passif

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
1 - CAPITAUX PROPRES		
1a - Fonds d'établissement	9 912	9 485
1d - Autres réserves	557 319	552 133
1g - Résultat de l'exercice	40 413	5 185
Sous-total	607 643	566 803
2 - INTÉRÊTS MINORITAIRES	-	-
3 - PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES		
3a - Provisions pour primes non acquises et risques en cours	1 452	1 017
3d - Provisions pour sinistres (non-vie)	3 418 808	3 432 739
3f - Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (non-vie)	5 308	2 243
Sous-total	3 425 568	3 435 999
5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 250	2 679
6 - DETTES POUR DÉPÔTS REÇUS DES RÉASSUREURS	739	734
7 - AUTRES DETTES		
7a - Dettes nées d'opérations d'assurance directe	36 522	34 847
7b - Dettes nées d'opérations de réassurance	25 443	35 720
7c - Emprunts obligataires	-	-
7d - Dettes envers des établissements de crédit	-	2 841
7e - Autres dettes		
7ea - Autres emprunts, dépôts et cautions reçus	2 499	2 119
7eb - Personnel	6 340	3 962
7ec - État, Sécurité sociale, collectivités publiques	4 395	4 332
7ed - Impôts différés	14 525	14 728
7ee - Créanciers divers	2 874	2 753
7ef - Titres de créance négociable émis par l'entreprise	-	-
Sous-total	92 597	101 301
8 - COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	24 291	27 435
9 - DIFFÉRENCES DE CONVERSION	-	-
TOTAL DU PASSIF	4 152 087	4 134 951

Compte consolidé résultat

(en milliers d'euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2021	Opérations nettes 2020
1 - PRODUITS				
1a - Cotisations	310 408	- 45 597	264 812	233 307
1b - Variation des PNA et PRC	- 435	-	- 435	33
TOTAL PRIMES ACQUISES	309 973	- 45 597	264 377	233 340
1c - Commissions	2 534		2 534	2 831
1d - Autres produits techniques	322		322	300
TOTAL PRODUITS	312 829	- 45 597	267 233	236 472
2 - PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUÉS	71 714		71 714	26 435
4 - CHARGES DES SINISTRES				
4a - Prestations et frais payés	- 229 497	34 361	- 195 136	- 159 066
4b - Charges des provisions pour sinistres	- 21 761	- 6 509	- 28 270	- 71 934
6 - PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	- 5 000	-	- 5 000	- 2 000
7 - FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION				
7a - Frais d'acquisition	- 15 905	-	- 15 905	- 12 237
7b - Frais d'administration	- 17 539	-	- 17 539	- 16 522
7c - Commissions reçues des réassureurs		6 474	6 474	5 071
8 - AUTRES CHARGES TECHNIQUES	- 1 788	-	- 1 788	- 1 655
9 - VARIATION PROVISION POUR ÉGALISATION				
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	93 052	- 11 271	81 782	4 563
COMPTE NON TECHNIQUE		Opérations 2021	Opérations 2020	
1 - RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE		81 782	4 563	
3 - PRODUITS DES PLACEMENTS				
3a - Revenus des placements		67 511	63 956	
3b - Autres produits des placements		58 302	1 120	
3c - Profits des réalisations des placements		54 220	42 926	
5 - CHARGES DES PLACEMENTS				
5a - Frais de gestion des placements et frais financiers		- 8 688	- 7 143	
5b - Autres charges des placements		- 21 917	- 65 657	
5c - Pertes des réalisations des placements		- 62 798	- 1 364	
6 - PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFÉRÉS		- 71 714	- 26 435	
7 - AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES		1 985	1 860	
8 - AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES		- 253	- 3	
9 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
9a - Produits exceptionnels		512	539	
9b - Charges exceptionnelles		- 1 519	- 1 711	
10 - PARTICIPATION DES SALARIÉS		- 3 725	- 1 824	
11 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		- 53 533	- 5 891	
12 - RÉSULTAT		40 164	4 937	
AMORTISSEMENT ÉCART D'ACQUISITION		249	249	
RÉSULTAT DES MINORITAIRES		-	-	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		40 413	5 185	

Incarner et défendre les valeurs mutualistes

Gouvernance démocratique, solidarité, vision à long terme... La MAF incarne au quotidien les principes qui garantissent un comportement éthique et socialement responsable. À ce titre, elle est membre de la ROAM (la Réunion des organismes d'assurance mutuelle) avec une cinquantaine de sociétés d'assurance mutuelle. Leur objectif : échanger sur leurs spécificités mutualistes et défendre un statut alternatif aux sociétés de capitaux. Chacun de ces acteurs s'engage à respecter et à promouvoir les principes suivants, issus de la charte éthique de l'organisation.

1. Cultiver une gouvernance démocratique et exigeante

Nos sociétés respectent les principes qui font d'elles des entreprises socialement responsables vis-à-vis des différentes parties prenantes internes et externes. Les administrateurs ont le souci tout à la fois de défendre les intérêts des clients et sociétaires et de veiller à la bonne marche économique et financière de l'entreprise.

Le recrutement des administrateurs et des dirigeants salariés a pour objectif de veiller à un bon équilibre des profils et d'éviter tout conflit d'intérêts. Les administrateurs suivent des cursus de formation technique leur permettant de mieux maîtriser les risques au sens général et de challenger les équipes de direction.

2. Promouvoir une protection durable des personnes et des biens de nos sociétaires et clients

Nos entreprises ont pour finalité sociale de proposer à leurs assurés ou sociétaires des garanties d'assurance adaptées à leurs besoins, couvrant leurs nécessités essentielles, mais sans ajout de services inutiles. Leur objectif est d'optimiser le rapport qualité/prix de leurs contrats ainsi que de proposer des produits compréhensibles par tous. Ces entreprises respectent l'égalité

entre leurs assurés ou sociétaires, en tenant compte des seules différences tarifaires qui résultent de la plus ou moins grande exposition au risque. Elles s'efforcent, en respectant le principe de mutualisation, d'apporter une réponse à tous les besoins d'assurance sans jamais laisser un assuré potentiel sans garantie. Elles justifient leur pérennité et garantissent la qualité du service qu'elles apportent et continueront d'apporter à leurs clients et sociétaires.

3. Favoriser et cultiver l'excellence de nos collaborateurs

Parce qu'elles sont à taille humaine, nos sociétés attribuent la plus grande importance au travail des femmes et des hommes, qui constituent la première richesse de l'entreprise. Attachées aux principes de non-discrimination, elles veillent à respecter l'égalité des chances entre tous et à favoriser la qualité de vie au travail et le dialogue social. Leurs relations sociales sont fondées sur la bienveillance à l'égard des collaborateurs. La formation professionnelle et la recherche d'une adaptation des collaborateurs aux évolutions des techniques et des méthodes de travail sont les éléments fondateurs de leur gestion des ressources humaines. Cet investissement dans les compétences

a pour corollaire de relever constamment le niveau d'exigence professionnelle. Nos sociétés veillent à ce que leurs employés transmettent à leurs assurés et sociétaires les conseils et explications dont ils ont besoin. Le mode de rémunération des collaborateurs commerciaux est conçu pour que le conseil apporté aux clients ou sociétaires ne soit pas dicté par l'intérêt personnel du collaborateur.

4. Maîtriser le développement de nos entreprises

Nos sociétés, quel que soit leur statut juridique, font le choix d'un développement économique maîtrisé et s'interdisent les stratégies hasardeuses, faites de croissance trop rapide suivie d'un repli brutal. Leurs tarifs sont établis de telle sorte qu'ils engendrent des excédents ou des bénéfices qui leur permettent d'alimenter leurs fonds propres, qui sont la garantie de la pérennité et de l'indépendance de l'entreprise. Nos sociétés s'inscrivent dans le temps long et n'ont pas à réagir aux injonctions qui pourraient provenir d'actionnaires extérieurs à l'entreprise ou des marchés financiers. Leurs excédents ou leurs bénéfices sont la preuve d'une bonne gestion et de l'efficacité de leurs dirigeants.



/MAF.assurances



@MAFassurances

Live-tweetez vos ateliers MAF

avec #RDVMAF

maf.fr

Entreprise régie par le Code des assurances
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
189, boulevard Malesherbes
75856 Paris Cedex 17
Tél. : 01 53 70 30 00 – Fax : 01 53 70 32 10
E-mail : maf@maf.fr



Mutuelle
des Architectes
Français
assurances

VOUS AVEZ L'AUDACE, NOUS AVONS L'ASSURANCE.

Édition avril 2022

Réalisation MAF : direction développement, communication et marketing.

Directeur de la publication : Vincent Malandain. Rédaction : LiMo Conception.

Conception et réalisation : **here we are**

Crédits photo : © Ecliptique - Laurent Thion (Pages 2, 4, 18, 19),

© Xavier Muyard (Pages 2, 10, 11, 12, 13, 19, 22), © Wolfgang Hasselmann (Page 14),

© Clay Lindner (Page 16), © Jimmy Chang (Page 21), Architectes de l'Urgence (Page 2),

Archives personnelles (Pages 6, 12)